

**Nous sommes présents tout
au long de votre parcours**

**Parce que chaque personne est
différente, vous pouvez poursuivre
votre prise en charge à**

Trait d'UNion



Tél.: +32 474 40 08 83

L'Espérance - Centre de postcure



Rue du Fosteau, 42 - 6530 Thuin
Tél.: +32 71 59 34 96

**Pour en savoir plus, renseignez-vous
auprès des spécialistes en alcoologie**



Centres Hospitaliers Jolimont asbl

Siège social

Rue Ferrer, 159
B-7100 Haine-Saint-Paul

Hôpital de Jolimont

Rue Ferrer, 159
B-7100 Haine-Saint-Paul
Tél: 064 23 30 11

Hôpital de Lobbes

Rue de la Station, 25
B-6540 Lobbes
Tél: 071 59 92 11

Hôpital de Nivelles

Rue Samiette, 1
B-1400 Nivelles
Tél: 067 88 52 11

Hôpital de Tubize

Avenue de Scandiano, 8
B-1480 Tubize
Tél: 02 391 01 30

Juillet 2019



**Votre consommation
de boissons
alcoolisées vous
interroge ?**

**UNITÉ
D'ALCOOLOGIE
INTÉGRÉE**

www.jolimont.be



COMPRENDRE L'UNITÉ D'ALCOOL POUR ÉVALUER SA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Unité d'alcool = 10 grammes d'alcool*



EXISTE-T-IL UNE LIMITE À NE PAS DÉPASSER ?

Le Conseil Supérieur de la Santé préfère parler de recommandations.

Il est conseillé de ne pas dépasser 10 unités par semaine (week-end inclus).



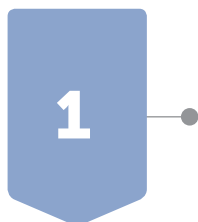
VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR VOTRE CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES ?

Nos professionnels vous reçoivent dès lors que **vous** vous posez des questions concernant votre consommation.



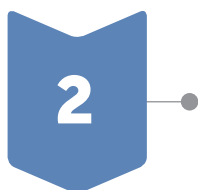
LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE

Les Centres Hospitaliers Jolimont ASBL vous proposent une prise en charge en plusieurs étapes :



UNE ÉVALUATION MÉDICO-PSYCHOSOCIALE

Pour faire le point sur votre parcours de vie et vos attentes quant à l'arrêt de la consommation de boissons alcoolisées.



LE SÉJOUR HOSPITALIER

Le temps du sevrage pendant lequel vous participez à un programme thérapeutique spécifique à votre problématique.



LE SUIVI THÉRAPEUTIQUE : UN ACCOMPAGNEMENT À VOTRE RYTHME

Nous vous aidons à trouver une équipe spécialisée et disponible près de chez vous pour vous aider dans le maintien de l'arrêt de la consommation de boissons alcoolisées.



UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES À VOTRE ÉCOUTE

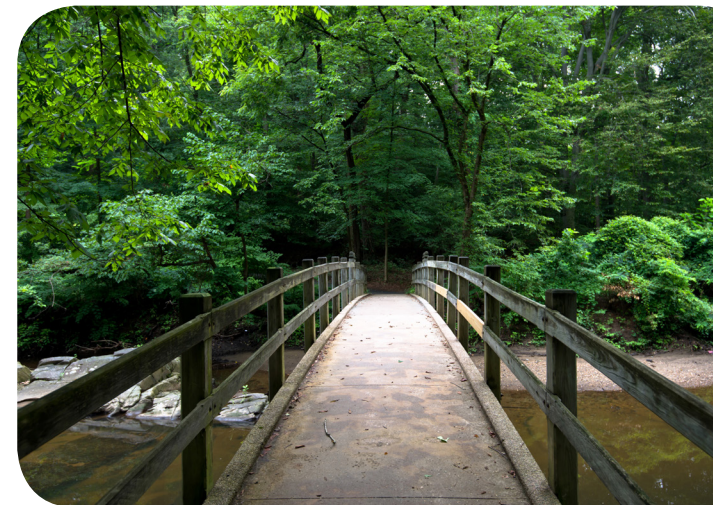
La Liaison en Alcoolologie

Site de Jolimont : +32 64 23 49 11

Site de Lobbes : +32 71 59 73 06

La Consultation Hospitalière d'Alcoolologie

+32 64 23 35 50



* Unité d'alcool: un verre servi dans les bars, restaurants...